Activer son Compte Personnel de Formation

Mode d'emploi

Avant de commencer, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale associé à sa clé, de votre adresse mail personnelle et réfléchissez d'ores et déjà à un mot de passe composé au minimum de 8 caractères dont une minuscule et une majuscule et d'un chiffre.

ÉTAPE 1

Rendez-vous sur le site gouvernemental « **www.moncompteformation.gouv.fr** » en cliquant sur l'url précédente ou en la renseignant dans votre navigateur web.

ÉTAPE 2

Cliquez sur « Se connecter » situé en haut à droite de la page d'accueil du site.

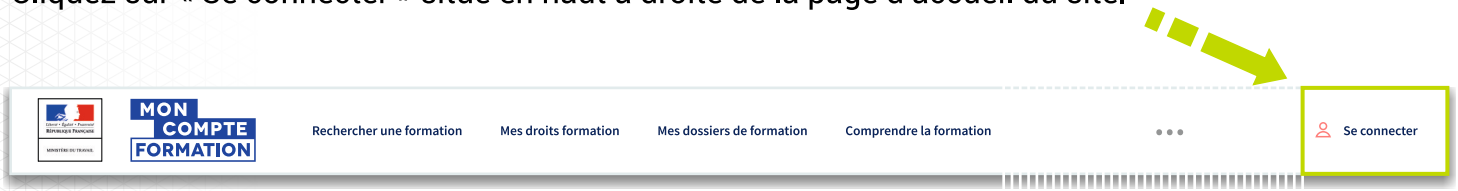

ou sur « Je crée mon compte » situé au milieu à droite de votre écran.

ÉTAPE 3

Un rectangle s'ouvre, cliquez sur « Créer un compte ».

Activer son Compte Personnel de Formation

Mode d'emploi

ÉTAPE 4

La page d'inscription s'ouvre.

Complétez les champs. Certains sont obligatoires comme votre numéro de sécurité sociale, votre nom de naissance ou encore le mot de passe.

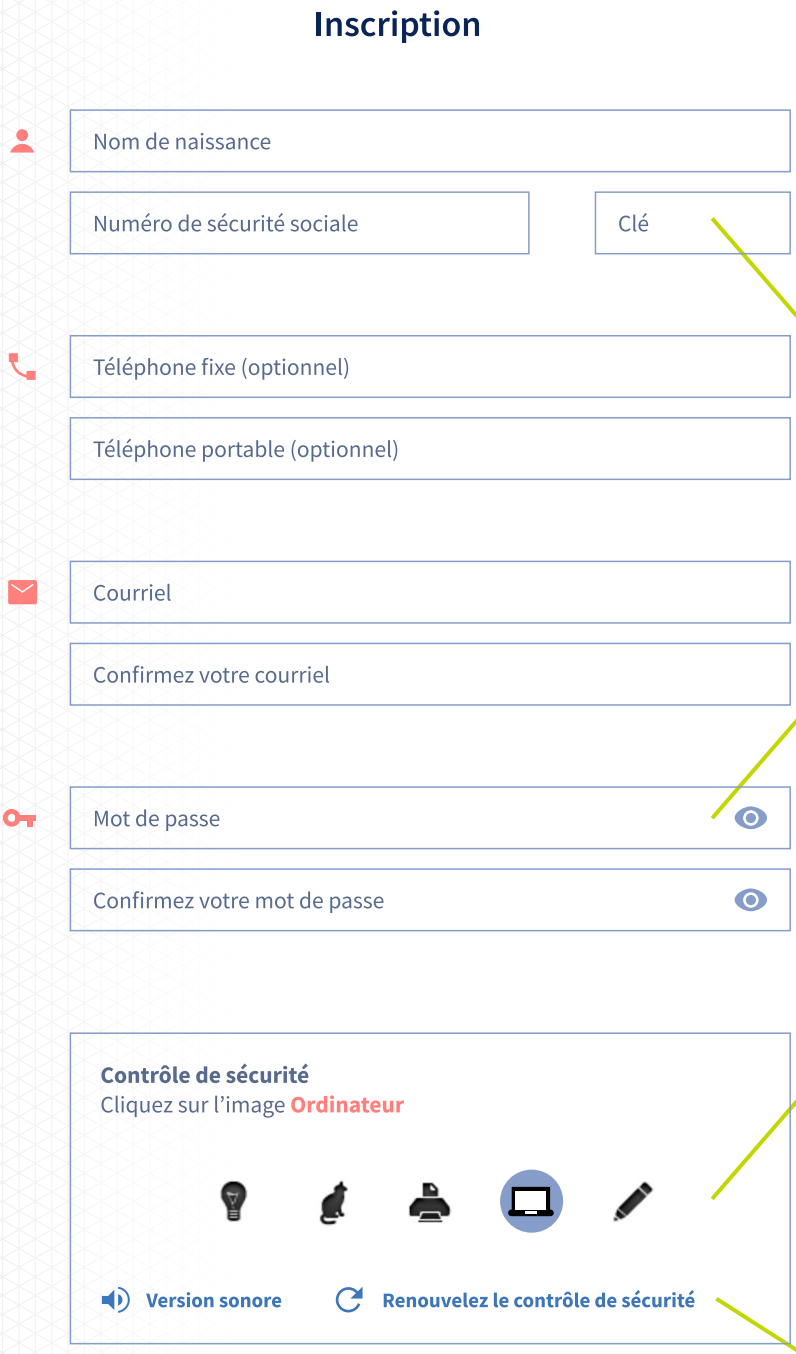

Saisissez les 13 caractères alphanumériques et la clé à 2 chiffres inscrits sur votre carte vitale.

Il doit être composé de 8 caractères dont au moins
- ***1 minuscule***
- ***1 majuscule***
- ***1 chiffre***

Le contrôle de sécurité aléatoire. Il vous sera demandé de cliquer soit un pied, un graphique, une clef, ...

A tout moment, vous pouvez choisir d'écouter la version sonore du contrôle de sécurité ou renouveler ce dernier.

Activer son Compte Personnel de Formation

Mode d'emploi

ÉTAPE 5

Validez la coche relative aux conditions générales d'utilisation ☐ la coche devient bleu roi. ☑

Avant de vous engager en validant la coche, nous vous invitons à lire les conditions générales d'utilisation.
Ces dernières expliquent vos droits et devoir dans le cadre de l'utilisation du service.
Vous pouvez également consulter la politique de protection des données personnelles à cette application dépendante de la Caisse des Dépôts et des Consignations.

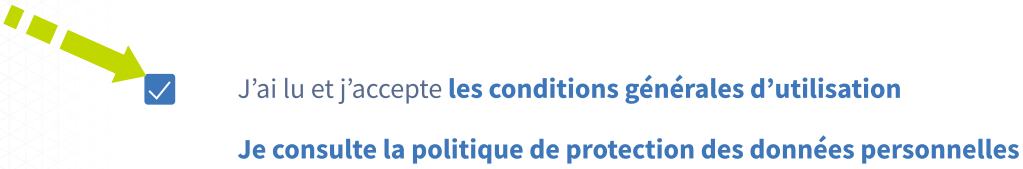

ÉTAPE 6

Finalisez la création de votre compte en cliquant sur « Créer mon compte ».

Votre compte est créé.

Vous êtes automatiquement redirigé vers l'accueil du site internet « moncompteformation.gouv.fr » et êtes directement identifié.

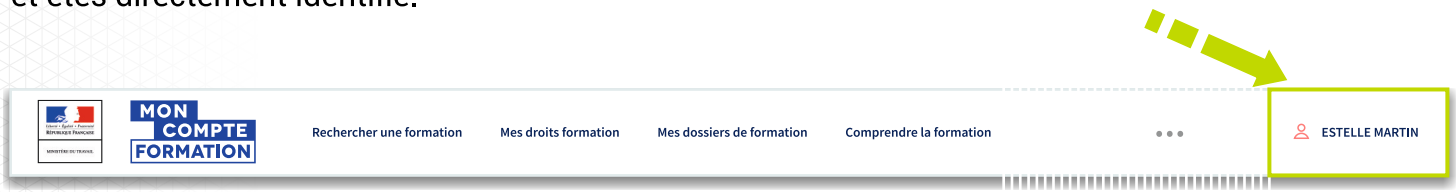

Vous pouvez dès à présent consulter les formation éligibles au CPF.

Activer son Compte Personnel de Formation

Mode d'emploi

A savoir

SE CONNECTER DEPUIS SON SMARTPHONE

Vous pouvez à tout moment et en tout lieu consulter les formations éligibles au CPF depuis votre smartphone.

Pour vous faciliter la recherche, la Caisse des dépôts et des consignations a créé une application disponible sur Android et Apple.

N'hésitez pas à la télécharger !

Google play http://ow.ly/JuYW50xhapO

App Store http://ow.ly/Mpl950xhapP

VOUS L'AVIEZ OUBLIÉ MAIS VOUS AVIEZ DÉJÀ CRÉÉ VOTRE COMPTE

Dans ce cas, lors de la validation de la création de votre compte suivant la procédure précédente, une pop-up apparaît qui vous permet de regénérer votre mot de passe (probablement oublié).

NE PERDEZ PAS VOS HEURES DE FORMATION ACQUISES AU TITRE DU DIF

Vous étiez salarié(e) privé avant le 31 décembre 2014, vous avez acquis des heures au titre du DIF, reportez les dans l'onglet « Mes droits formation ».
Vous avez jusqu'au 1er janvier 2021 pour incrémenter votre compteur.